

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
DU CCAS DE LA COMMUNE DE NYONS

Date de la convocation
17/03/2023

Séance du 30 mars 2023. L'an deux mille vingt-trois.

Nombre de membres		
En exercice	Présents	Votants
11	9	9
Procuration :		

A 17h30, le 30 mars 2023, le Conseil d'Administration du CCAS de Nyons, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, en Salle du Conseil Municipal sous la présidence de **Marie Christine LAURENT**

Présents : Mme J. AUDIBERT, Mme M. BERGER SABATIER, M. P. CATHENOZ, Mme P CHATELET, Mme M. LANTHEAUME, Mme M-C. LAURENT, M J-J ROCHE, Mme S. TERRISSE, M. V. VAN ZELE.

Objet de la délibération
<i>SUBVENTIONS : appels à projets</i>
Numéro : 2023-11

Excusé(es) : Pierre COMBES — Mme O. CORDIER

Secrétariat assuré par : Lucie BILLON – Responsable CCAS

La Vice-présidente informe l'assemblée de l'intention du CCAS de remettre en place des actions à destination des Séniors du territoire, en veillant à :

- Favoriser la participation sociale des séniors à la vie locale
- Préserver leur santé, leur mobilité,
- Prévenir leur vieillissement et favoriser leur autonomie.

Dans le cadre de ses actions prévues en 2023, le CCAS envisage de répondre à divers appels à projets (Conférence des Financeurs de la prévention de la perte de l'autonomie, Conseil Départemental, Association française pour le développement des vélo routes et des voies vertes).

Les membres du Conseil d'administration, après en avoir délibéré, autorise à l'unanimité le CCAS à répondre à divers appels à projets.

Nyons, le 30/03/2023

Pierre COMBES
Maire et Président du CCAS



Centre Communal d'Action Sociale
Mairie B.P. 103
26110 Nyons
04 75 26 50 27
ccas@nyons.com